

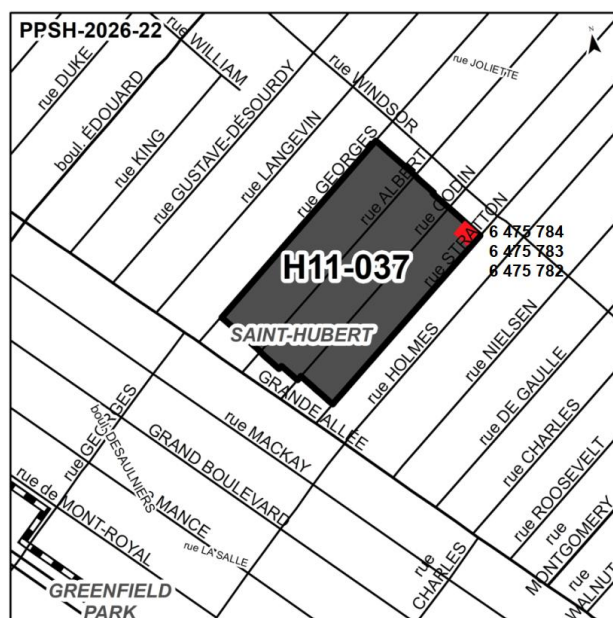
Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 14 septembre 2026, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté les projets de résolution approuvant les projets particuliers décrits ci-après :

- *Projet particulier PPSH-2026-22 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 2 étages, comprenant 5 logements, aux 1743-1745, rue Stratton (lots 6 475 782, 6 475 783 et 6 475 784 (futur lot 6 718 127)).*

La zone concernée H11-037 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

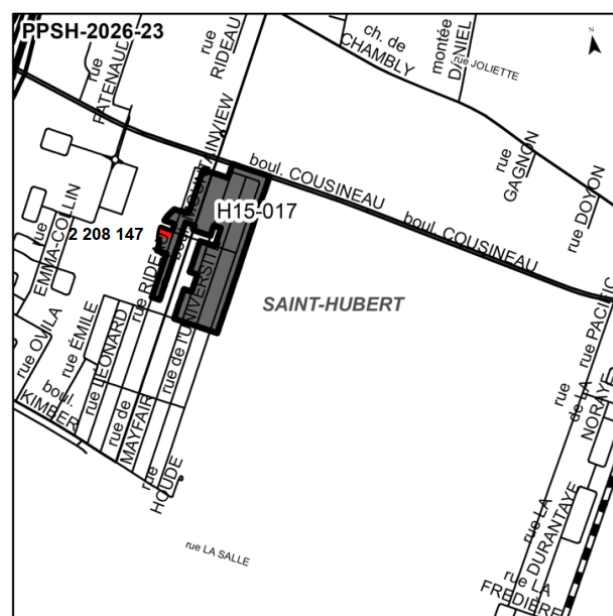
Ce projet de résolution approuvant le projet particulier contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet particulier PPSH-2026-23 visant à permettre la construction de deux habitations unifamiliales jumelées aux 8205 et 8215, avenue McFarlane (lots 6 727 297 et 6 727 298).*

La zone concernée H15-017 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

Ce projet de résolution approuvant le projet particulier contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ces projets particuliers aura lieu le 14 octobre 2026 à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ces projets particuliers et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ces projets particuliers peut être consultée à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 2 octobre 2026.

Marilyne Tremblay, avocate
Assistante-greffière